

- La section est ouverte aux élèves (filles et garçons) du **Lycée Général et Technologique Bernard PALISSY**.
- Si l'emploi du temps le permet, certains élèves de **Lycée Professionnel** peuvent rejoindre le groupe.

- L'admission

La sélection sportive des candidat(e)s se déroulera
Mercredi 22 mai 2024 à 14h
à la Base Nautique – 6 rue de Courbiac 17100 SAINTES

Des épreuves seront proposées aux candidats, dont un parcours technique et un petit test physique (ergomètre). Le niveau « Aviron d'Or » sera attendu.

Un entretien se fera avec les représentants du club d'Aviron Saintais, ainsi que l'enseignant référent du lycée.

Le lycée n'est pas responsable en cas de blessure durant le concours

Pour une entrée en classe de seconde :

Suivre la procédure d'orientation et d'affectation au niveau du collège. Il faut bien préciser la section sportive sur les imprimés.

L'admission à la section sportive vaut affectation au lycée Bernard Palissy si le vœu Palissy a bien été saisi.

Il n'y a plus lieu de faire de demande de dérogation pour les élèves hors secteur qui sont admis à la section sportive.

A la suite de cette sélection, l'admission définitive se fera après étude des dossiers scolaires des candidats, et subordonnée à une orientation en seconde générale et technologique. Cette admission sera arrêtée fin juin par une commission d'affectation départementale.

- La pratique sportive

* Au Lycée Bernard Palissy un **emploi du temps aménagé** permet une pratique sportive aux élèves de la section. L'horaire hebdomadaire est de 4 heures, réparties en 2 séquences :

=> **Mardi et/ou jeudi de 16h à 18h**

=> **Mercredi de 14h à 16h**

* Il est nécessaire d'avoir une pratique sportive régulière, car l'admission prend en compte les **QUALITES SPORTIVES**

* Cette pratique est encadrée par 1 intervenant du Club d'Aviron Saintais : **Mr Rodrigue ROUX**

* Un référent pédagogique (Enseignant EPS) assure la coordination des activités scolaires et sportives : **Mme Solange BRUNELLE**

* Attention : La **scolarité est prépondérante sur la pratique sportive**, le nombre d'entraînement pourra être adapté en fonction des résultats scolaires.

DOSSIER Section Sportive AVIRON

Année scolaire 2024 / 2025

- Le matériel / les déplacements

Tout le **matériel** est mis à disposition par le club (base nautique) et par le lycée.

Si vous le souhaitez, vous pourrez obtenir le pack textile aux couleurs des Sections Sportives (chèque de **50 €** à libeller à l'ordre du Lycée Palissy).

Les déplacements s'effectueront en **bus**, sous la responsabilité des élèves et des familles. Les transports peuvent être financièrement pris en charge par le lycée et la Région Nouvelle Aquitaine (tickets de bus, si besoin)

- L'hébergement

La demi-pension ou l'internat s'avèrent possibles.

Les sportifs les plus éloignés pourront, éventuellement, profiter d'une arrivée à l'internat le dimanche soir.

- L'UNSS

L'adhésion à l'**Association Sportive** et la prise de **licence UNSS** sont vivement conseillées.

Les élèves de la section sportive sont invités à **participer aux épreuves UNSS** de la discipline (aviron + aviron indoor), mais également à toutes autres rencontres sportives UNSS en concertation avec les professeurs responsables.

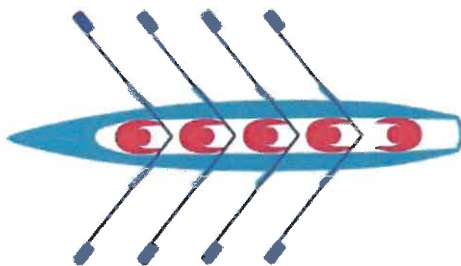
La participation à certaines **rencontres et compétitions** est souhaitée. Celles-ci seront programmées en accord avec le cadre technique et le calendrier général.

- Le sport fédéral

La participation aux entraînements du club afférent à leurs catégories et aux compétitions fédérales est facultative et subordonnée à la prise d'une licence.

S'ils sont affiliés à un autre club, ils participeront aux compétitions du club d'origine.

Cette pratique sportive est vivement conseillée, et se veut en cohérence avec l'esprit de la section sportive.



Date limite de retour des DOSSIERS : 18 Mai 2024

Les candidat(e)s doivent faire parvenir dans le dossier de demande initiale :

- La feuille d'inscription ci-jointe « **DEMANDE D'INSCRIPTION** »
- La photocopie des **BULLETINS** de l'année en cours
- Une **LETTRE de motivation**
- Une **ATTESTATION de « savoir nager »**
- Si vous le souhaitez, un chèque de 50€** (à l'ordre du *lycée Palissy*) pour la participation aux frais de tenue. Ce chèque ne sera évidemment pas encaissé si l'élève n'intègre pas la section sportive.

Tout dossier incomplet et envoyé hors délai ne sera pas examiné.

Le tout doit être adressé au :

Lycée Bernard Palissy

Secrétariat du proviseur – Mme CAILLAUT

1 Rue de Gascogne – BP 20310 - 17107 SAINTES Cedex

DOSSIER Section Sportive AVIRON

Année scolaire 2024 / 2025

Demande d'inscription

(Rappel => tests de sélection mercredi 22 mai 2024 à 14h)

Nom du candidat ou de la candidate :

Prénom (s) :

Né le **à**.....

Email : **Tél portable :** / / /

Email parents : **Tél portable parents :** / / /

Désire se présenter au concours pour l'entrée à la **Section Sportive AVIRON** du Lycée Palissy à SAINTES.

Licencié au Club de : **N° de licence :**

Membre d'un pôle espoir : OUI – NON Si OUI lequel :

CHAM ou Sport études 1^{er} cycle (6^{ème}-3^{ème}) : OUI – NON Si OUI lequel :

Résultats sportifs / Palmarès :

.....
.....

Avis de l'entraîneur du club :

.....

Scolarité actuelle :

Etablissement :

Ville :

Classe :

Autorisation parentale :

Je, soussigné(e) Mme, M., représentant(e) légal(e) de l'enfant

Autorise, ce dernier, cette dernière, à se porter candidat(e) à l'entrée **en Section Sportive AVIRON** au Lycée Bernard Palissy.

Je prends note que cette candidature ne présume pas de l'affectation, ni de l'inscription dans l'établissement.

Signature de l'élève,

Signature du responsable légal,